



COMMUNE D'AVULLY

SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 2 juin 2015 PROCES-VERBAL

Présidence:	M. Daniel Fuchs
Conseiller municipaux & Conseillères municipales:	M. Cyril Baudin Mme Magali Besse Giorgi M. Nicolas Binet Mme Marozia Carmona Fischer M. Pascal Dethiollaz M. Philippe Gillabert M. Samuel Halff Mme Verena Jendoubi Mme Zita Minasso-Rota Mme Julie Monbaron Mme Stéphanie Papaioannou Mme Cécilia Schäfer M. Philippe Tièche
Maire:	M. René Riem
Adjointes :	Mme Annick Maison Mme Maria Scheibler
Excusé :	M. Olivier Matthey-Jonais
Procès-verbaliste:	Mme Céline Fournier

* * *

ORDRE DU JOUR

1. Prestation de serment des conseillers municipaux
2. Election du Bureau du Conseil municipal
3. Nomination des membres aux diverses commissions

* * *

Le doyen d'âge du Conseil municipal, Daniel Fuchs (ci-après doyen-président), ouvre la séance en saluant la présence de Monsieur le Maire et de ses Adjointes, du nombreux public ainsi que des membres élus du Conseil municipal. Il procède à la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 mai 2015 validant les élections des conseils municipaux du 19 avril 2015.

Arrêté

relatif à la validation partielle de l'élection des conseils municipaux du 19 avril 2015

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu les articles 46, alinéa 1, 53, 54 et 140, de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 22 avril 2015 constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux, du 19 avril 2015, publié dans la Feuille d'avis officielle, du vendredi 2 avril 2015;

attendu qu'un recours a été interjeté contre cet arrêté auprès de la chambre constitutionnelle de la Cour de justice, concluant notamment à son annulation en tant qu'il concerne la commune de Lancy;

attendu que la validation de l'élection du conseil municipal de la commune de Lancy ne peut intervenir tant que ledit recours est pendant;

vu l'absence de recours contre l'élection des conseils municipaux dans les autres communes;

attendu que l'élection des conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

ARRÊTE :

L'élection des conseils municipaux, du 19 avril 2015, des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, et Veyrier est validée.

1. Prestation de serment des conseillers municipaux

Le doyen-président prie l'assemblée de bien vouloir excuser Olivier Matthey-Jonais et invite les membres élus du Conseil municipal à se lever. Il prononce ensuite le serment.

« Je jure ou je promets solennellement :

d'être fidèle à la République et canton de Genève;

d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;

de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

Le doyen-président prie chacune et chacun, à l'appel de son nom, de bien vouloir lever la main droite et proclamer : « Je le jure » ou « Je le promets ».

2. Election du Bureau du Conseil municipal

Le doyen-président donne la parole au Conseil municipal afin de proposer une ou plusieurs candidature(s) pour le poste de **secrétaire**. L'Alliance communale d'Avully présente la candidature de Mme Stéphanie Papaioannou.

La désignation de Mme Stéphanie Papaioannou au poste de secrétaire du Bureau du Conseil municipal est acceptée à l'unanimité des membres présents du CM (13 oui).

Le doyen-président propose au Conseil municipal de désigner un-e **vice-président-e**. Le Groupe Avully pour Tous présente la candidature de M. Cyril Baudin.

La désignation de M. Cyril Baudin à la vice-présidence du Bureau du Conseil municipal est acceptée par 12 oui et 1 abstention.

Le Vice-Président, M. Baudin, demande à l'Assemblée de bien vouloir nommer son-sa **président-e**. Le Groupe Avully pour Tous présente la candidature de M. Daniel Fuchs. Le Vice-Président soumet au vote la proposition formulée.

La désignation de M. Daniel Fuchs à la présidence du Bureau du Conseil municipal est acceptée par 12 oui et 1 abstention.

M. Baudin, vice-président, procède à l'assermentation du président élu en lui demandant de bien vouloir lever la main droite et de proclamer, à la fin de la lecture du serment, « Je le jure » ou « Je le promets ».

« Je jure ou je promets solennellement :

d'être fidèle à la République et canton de Genève;

d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;

de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

Le Président lève la main droite et proclame « Je le promets ».

3. Nomination des membres aux diverses commissions

Le Président donne la parole au Conseil municipal pour faire des propositions de commissions et désigner les membres qui siègeront en leur sein.

Il suggère de faire voter la composition de toutes les commissions en un seul bloc.

- **Finances** : Philippe Gillabert (président), Pascal Déthiollaz, Daniel Fuchs et Olivier Matthey-Jonais pour *l'Alliance communale pour Avully*
Marozia Carmona Fischer, Verena Jendoubi et Cyril Baudin pour *Avully pour Tous*
- **Scolaire** : Magali Besse Giorgi (présidente), Stéphanie Papaioannou, Cécilia Schäfer et Nicolas Binet pour *l'Alliance communale pour Avully*
Zita Minasso et Philippe Tièche pour *Avully pour Tous*
- **Affaires sociales** : Verena Jendoubi (présidente), Zita Minasso et Julie Monbaron pour *Avully pour Tous*
Magali Besse Giorgi, Cécilia Schäfer, Daniel Fuchs et Samuel Halff pour *l'Alliance communale pour Avully*
- **Bâtiments** : Daniel Fuchs (président), Stéphanie Papaioannou, Nicolas Binet et Pascal Déthiollaz pour *l'Alliance communale pour Avully*
Marozia Carmona Fischer et Cyril Baudin pour *Avully pour Tous*
- **Aménagement** : Daniel Fuchs (président), Stéphanie Papaioannou, Philippe Gillabert et Olivier Matthey-Jonais pour *l'Alliance communale pour Avully*
Marozia Carmona Fischer, Verena Jendoubi et Philippe Tièche pour *Avully pour Tous*
- **Espaces publics, routes, environnement**
Cyril Baudin (président), Marozia Carmona Fischer et Zita Minasso pour *Avully pour Tous*
Stéphanie Papaioannou, Nicolas Binet, Daniel Fuchs et Philippe Gillabert pour *l'Alliance communale pour Avully*
- **Culture et sports** : Philippe Tièche (président), Verena Jendoubi et Julie Monbaron pour *Avully pour Tous*
Magali Besse Giorgi, Stéphanie Papaioannou, Cécilia Schäfer et Samuel Halff pour *l'Alliance communale pour Avully*
- **Sécurité publique et mobilité** : Olivier Matthey-Jonais (président), Cécilia Schäfer, Pascal Déthiollaz et Philippe Gillabert pour *l'Alliance communale pour Avully*
Zita Minasso, Julie Monbaron et Cyril Baudin pour *l'Alliance communale pour Avully*
- **Feu** : Nicolas Binet (président), Pascal Déthiollaz, Samuel Halff et Olivier Matthey-Jonais pour *l'Alliance communale pour Avully*
Julie Monbaron et Philippe Tièche pour *Avully pour Tous*

La nomination des membres de commissions, telle que décrite ci-dessus, est acceptée en bloc par les membres présents du Conseil municipal (13 oui sans abstention ni opposition).

Le Président indique que le CM doit encore procéder à deux nominations :

- Le CM est représenté au Comité de la Garderie des Hérissons par un membre de chaque groupe. Le Président l'a fait jusqu'à maintenant pour l'Alliance communale ; Mme Schedler représentait le groupe Avully pour Tous et elle doit être remplacée. Avully pour Tous présente à ce poste la candidature de Mme Vernena Jendoubi.
- Le CM est représenté au Comité du Jardin Robinson par un seul délégué. M. Baudin se propose de continuer.

Ces deux propositions sont acceptées par les membres du CM.

Clôture de la séance officielle

Le Président prononce quelques mots :

« Puisque nous sommes à l'aube de cette nouvelle législature, qui sera plus longue que la précédente, je voudrais formuler le vœu qu'elle se déroule, comme la précédente, dans un climat consensuel et amical, permettant de travailler au progrès de nos projets et dans le but de toujours améliorer la vie de nos concitoyens.

Merci et vive Avully ! »

Le Maire, M. Riem, poursuit lui aussi par un petit discours :

« Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Vous venez de prêter serment, confirmant votre engagement et votre intérêt envers la chose publique. Aussi voudrais-je vous féliciter et vous remercier de cet acte politique majeur.

Vous serez, en tant que délibérant, conduits à prendre des décisions importantes pour le bien des communiens.

Dans un futur très proche, l'urbanisme va changer considérablement l'aspect de notre commune, et ainsi rajeunir notre population avec de nouveaux logements.

Au-delà de toute considération partisane, privée ou personnelle, l'intérêt général doit rester la préoccupation essentielle, indispensable de la nouvelle fonction que vous occupez.

Je suis persuadé que vous saurez défendre les principes fondamentaux de notre démocratie.

Vive Genève, Vive Avully ! »

(Applaudissements)

Fin : 19h50.